

Observatoire national de l'économie  
des stations thermales

# Rapport de station de Ax-les-Thermes Résultats de l'année 2021

Décembre 2022



# Sommaire

## 1. Introduction

## 2. Présentation du territoire

## 3. Résultats – Indicateurs de l'OESTh

- a) Impacts économiques du thermalisme et performance de l'établissement
- b) Attractivité du territoire
- c) Finances locales

# Introduction





## Introduction – Principes généraux

- **Ce rapport de station a pu être établi grâce à l'implication des différents acteurs locaux de la station** (établissement thermal, office de tourisme et Directeur Général des Services de la collectivité), qui ont chacun remonté les données permettant de calculer les indicateurs de l'Observatoire de l'Economie des Stations Thermales (OESTh) à **l'échelle locale**.
- Il s'agit de la **seconde édition nationale de l'OESTh**, qui présente les **résultats de l'année 2021** et les compare à ceux de l'année 2019. L'année 2019 est en effet considérée comme l'année de référence, n'ayant pas été impactée par la crise sanitaire.
- **Les indicateurs présentés dans les rapports locaux de station ne sont pas exhaustifs**, et ne retranscrivent pas l'intégralité des informations transmises par les correspondants locaux. **Il s'agit d'une sélection, effectuée par le comité de pilotage de l'OESTh.**
- Au-delà de la bonne mobilisation observée cette année et lors de la précédente édition, il apparaît indispensable pour les prochaines éditions d'améliorer encore de façon significative les taux de réponse et le degré de précision des informations transmises par l'ensemble des correspondants locaux (notamment lié au taux de remplissage des formulaires). Pour mémoire, **l'Observatoire constitue une initiative de long terme**, dont le déploiement intègre **un principe de montée en charge et de fiabilisation progressive des hypothèses, outils et méthodes de travail**, afin de parvenir à des bases de données et à des résultats les plus robustes possibles (notamment en ce qui concerne la mesure des impacts indirects).
- Certaines données n'ayant potentiellement pas été remontées au sein des formulaires de la station, il est **possible que certains indicateurs n'aient pu être mesurés** et présentés au sein de ce rapport de station. Ces cas de figure sont mis en évidence par l'encart suivant :

**Données  
insuffisantes**



## Introduction – Comparaison avec la moyenne de la catégorie d'appartenance de la station (travail de typologie nationale)



Par souci de proposer des comparaisons entre stations pertinentes, une **typologie nationale des stations thermales françaises** a été élaborée en 2021-22, selon un ensemble de critères (cf. annexe page 34). La typologie sépare les stations en 12 catégories (cf. pages 10 à 12).

Pour cette seconde édition nationale de l'OESTh, **les résultats de votre station sont présentés et mis en parallèle avec la moyenne des stations de sa catégorie**, afin de vous permettre de vous positionner et de vous situer (ordres de grandeur). Quelques **points d'attention** sont toutefois à noter :

- **Les moyennes par catégorie n'ont pu être exploitées et présentées au sein des rapports de station qu'à la condition qu'un nombre minimal de répondants aient retourné leurs formulaires** (cf. pages 35 à 37). Les critères suivants ont été retenus : > 3 répondants ou taux de retour > 40 % (cf. page 38) :

Par ailleurs, **à l'échelle de chaque indicateur individuel, le taux de réponse au sein de la catégorie peut varier**. Les moyennes de catégories par indicateur n'ont pu être exploitées qu'à la condition qu'au moins deux stations aient fourni les données permettant de mesurer l'indicateur. En cas de moyenne non exploitable, l'encart suivant est affiché :

**Données  
insuffisantes**

- Les **comparaisons à la moyenne de la catégorie** sont mises en évidence au sein du support à l'aide de ce **pictogramme** : 
- Pour les indicateurs reposant sur les données issues des établissements thermaux (par exemple le CA et les emplois générés par les établissements thermaux), le calcul de moyenne de la catégorie de comparaison repose sur les données de chaque établissement considéré individuellement. Cela signifie concrètement que les données des établissements d'une même station n'ont pas été agrégées à l'échelle de la station pour procéder au calcul de la moyenne de la catégorie (si la station comporte plusieurs établissements).
- Pour certains indicateurs spécifiques (par ex. données de fréquentation), les données sont parfois comparées aux données nationales. Ces cas de figure sont signalés par ce pictogramme 

Pour les autres indicateurs, vous nous vous **vous invitons** à consulter le rapport national de l'OESTh 2022 pour comparer votre performance à la performance nationale. Ce rapport est disponible sur le [site de la Fédération Thermale et Climatique Française](#) (FTCF).



# Introduction – Rappel relatif aux impacts directs, indirects et induits

Sur le sujet de la richesse générée par l'activité thermique, l'OESTh distingue **trois types d'impacts** :

- Les **impacts directs de l'économie des stations thermales**, directement liés à l'activité thermique (chiffre d'affaires généré et nombre d'emplois associés aux établissements thermaux et autres structures appartenant à la même entité juridique). Une mesure des impacts directs à l'échelle locale a été réalisée et intégrée au sein du présent rapport ;
- Les **impacts indirects de l'économie des stations thermales**, qui traduisent un **lien de dépendance économique partielle** pouvant être objectivé par un contrat (par exemple les dépenses auprès des fournisseurs de l'établissement thermal) ou des dépenses traçables (par exemple la consommation des clientèles durant leur séjour dans la station). 4 types d'impacts indirects peuvent être distingués (cf. page 19) : dépenses d'exploitation, dépenses de consommation, dépenses d'investissement et dépenses des employés de l'établissement (masse salariale).
- Une **estimation des impacts indirects** de cette économie pour votre territoire sont présentés au sein du présent rapport pour la première fois.
- Les **impacts induits de l'économie des stations thermales**, qui traduisent un lien économique pouvant être établi avec l'activité thermique, mais à partir de calculs secondaires et/ou de liens autres. Il s'agit :
  - 1/ Du second cercle de dépense des impacts indirects (effet multiplicateur keynesien) : les acteurs économiques bénéficiant des retombées du thermalisme génèrent eux-mêmes des dépenses (auprès de leurs propres fournisseurs, etc.) ;
  - 2/ D'activités permises par le thermalisme selon un lien de ressource naturelle (par exemple l'exploitation de l'eau thermique) ou historique (par exemple les casinos, étant donné que les casinos n'ont le droit d'exercer que dans des stations thermales, balnéaires ou climatiques).Présentés au niveau national, **les impacts induits ne peuvent, d'un point de vue technique** (étant plus diffus et non directement traçables), **pas être estimés à l'échelle d'un territoire spécifique et ne figurent donc pas au sein du présent rapport.**



# Introduction – Plus de 70 indicateurs pour une vision transverse des stations thermales

L'Observatoire est constitué d'un tableau de bord de plus de 70 indicateurs répartis en 4 grandes catégories : 1/ les impacts économiques du thermalisme, 2/ la performance des établissements, 3/ l'attractivité des territoires et 4/ la fiscalité et les finances locales des stations. **Les indicateurs encadrés en rouge sont ceux présentés au sein du présent rapport de station.**

## 2/ PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS

## 1/ IMPACTS ECONOMIQUES DU THERMALISME

## 3/ ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES

## 4/ FISCALITE ET FINANCES LOCALES

**8**  
Profil des établissements  
(8 indicateurs)

**9**  
Fréquentation des établissements  
(9 indicateurs)

**10**  
Environnement  
(4 indicateurs)

**6** IMPACTS INDUITS  
Chiffre d'affaires induit  
(2 indicateurs)

**7**  
Emplois induits  
(2 indicateurs)

IMPACTS INDIRECTS  
**4** Chiffre d'affaires indirect  
(3 indicateurs)

**5**  
Emplois indirects  
(3 indicateurs)

IMPACTS DIRECTS  
**1** Chiffre d'affaires direct  
(5 indicateurs)

**2**  
Emplois directs  
(4 indicateurs)

**3**  
Cotisations sociales  
(1 indicateur)

**11**  
Performance touristique  
(18 indicateurs)

**12**  
Dynamisme économique des stations  
(2 indicateurs)

**13**  
Performance démographique\*  
(3 indicateurs)

**14**  
Santé  
(2 indicateurs)

**15**  
Maillages et connexions  
(1 indicateur)

**16**  
Fiscalité et investissement  
(11 indicateurs)

# Présentation du territoire







# Localisation géographique de la station

## LÉGENDE\*\* :

● Station thermale

□ 0 station

□ 1 station

□ 2 stations

□ 3 stations

□ 4 stations

□ 5 stations

□ 7 stations

Nombre de curistes conventionnés accueillis en 2021 :

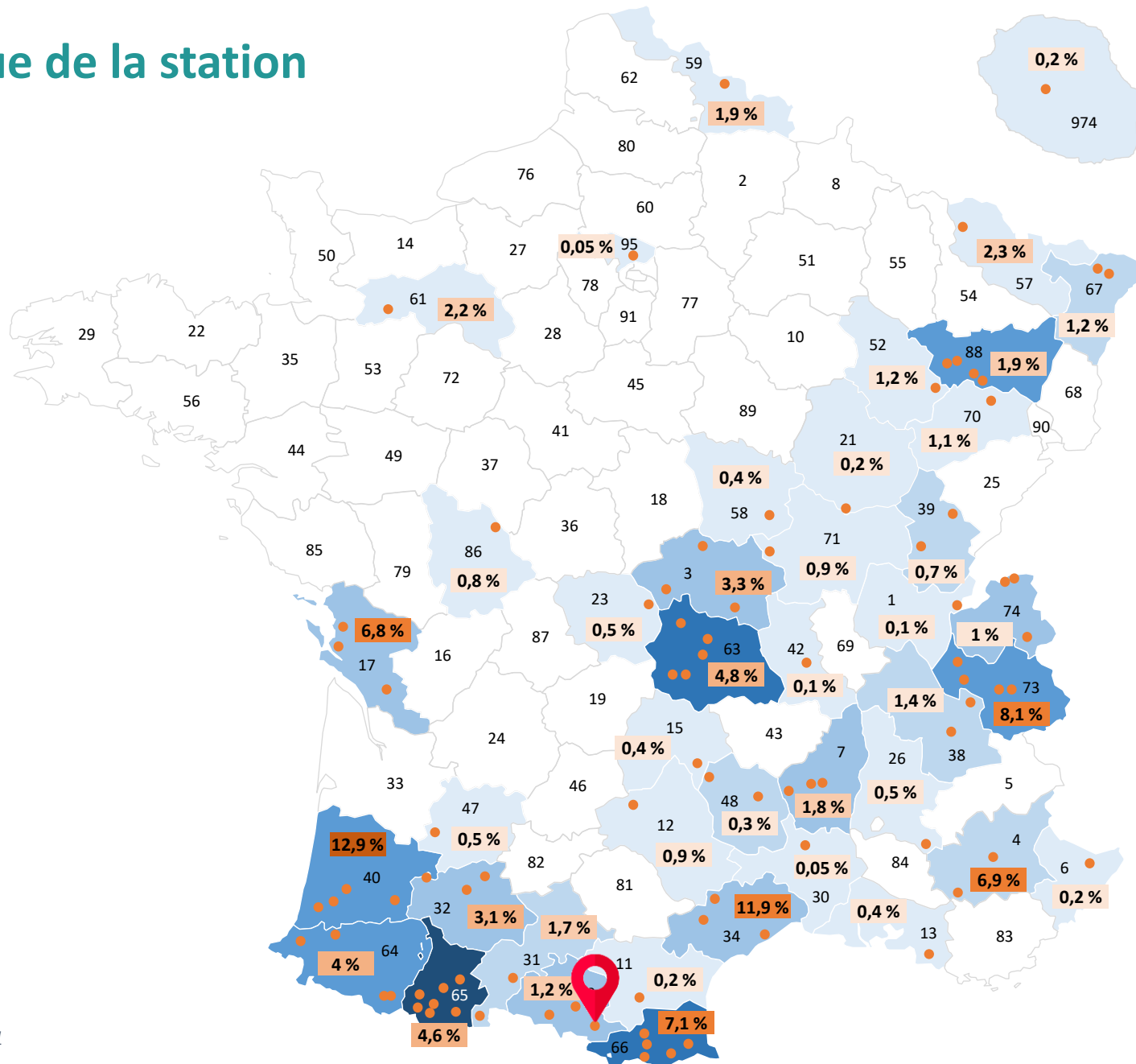
xx % 0 – 5 000

xx % 5 000 – 10 000

xx % 10 000 – 20 000

xx % 20 000 – 40 000

xx % 40 000 – 50 000



\*\* Les données utilisées sont celles de l'année 2021



# Typologie des stations thermales – Objectifs, méthode et applications



Un travail d'analyse typologique des stations thermales françaises a été conduit entre novembre 2021 et avril 2022, permettant de composer **12 groupes de stations aux caractéristiques similaires**, en vue de **plusieurs applications opérationnelles** :

Rapport national de l'OESTh
<ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Consolidation</b> des indicateurs</li><li>2. Zooms selon les <b>spécificités</b> de certaines stations</li></ol>

Rapports de station
<ol style="list-style-type: none"><li>1. <b>Analyse comparée de la station avec la moyenne des autres stations de sa catégorie</b> (et non plus seulement moyenne nationale)</li><li>2. Estimation des <b>impacts indirects locaux</b></li></ol>

**3 piliers d'analyse structurants** ont servi de socle à l'élaboration des catégories :

 **Positionnement et couleur touristique de la station**

 **Profil économique et géographique de la station**

 **Périmètre de compétences, gouvernance et gestion**

- **+ de 60 critères** renseignés
- Des données issues de l'OESTh, de **bases de données nationales**, d'une **consultation en ligne** auprès des offices de tourisme et **d'entretiens** auprès de représentants de stations (élus, OT)



# Typologie des stations thermales – 12 catégories (liste détaillée consultable en annexe)



## 2 principaux axes de classification :

Place du thermalisme dans l'offre touristique et économique de la station

Taille et rayonnement des stations



A



**Stations locales à forte identité thermique**  
(17 STATIONS)



B



**Stations très dépendantes du thermalisme mais dont l'activité thermique médicale est en recul**  
(6 STATIONS)



C



**Stations à rayonnement national concentrant un nombre très élevé de curistes et faiblement diversifiées**  
(3 STATIONS)



D



**Stations thermales qui différencient leur offre par un positionnement « Santé »**  
(7 STATIONS)



E



**Stations thermales qui se différencient en hybridant leur identité : thermalisme et sports d'hiver**  
(11 STATIONS)



F



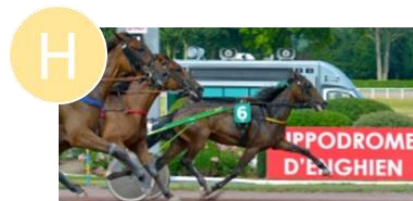
**Stations qui placent le thermalisme au cœur de leur offre mais valorisent d'autres atouts de leur territoire**  
(22 STATIONS)



G



**Grandes Stations Thermales et Touristiques**  
(7 STATIONS)



H



**Stations pour lesquelles le thermalisme occupe une place secondaire dans l'offre touristique**  
(7 STATIONS)



I



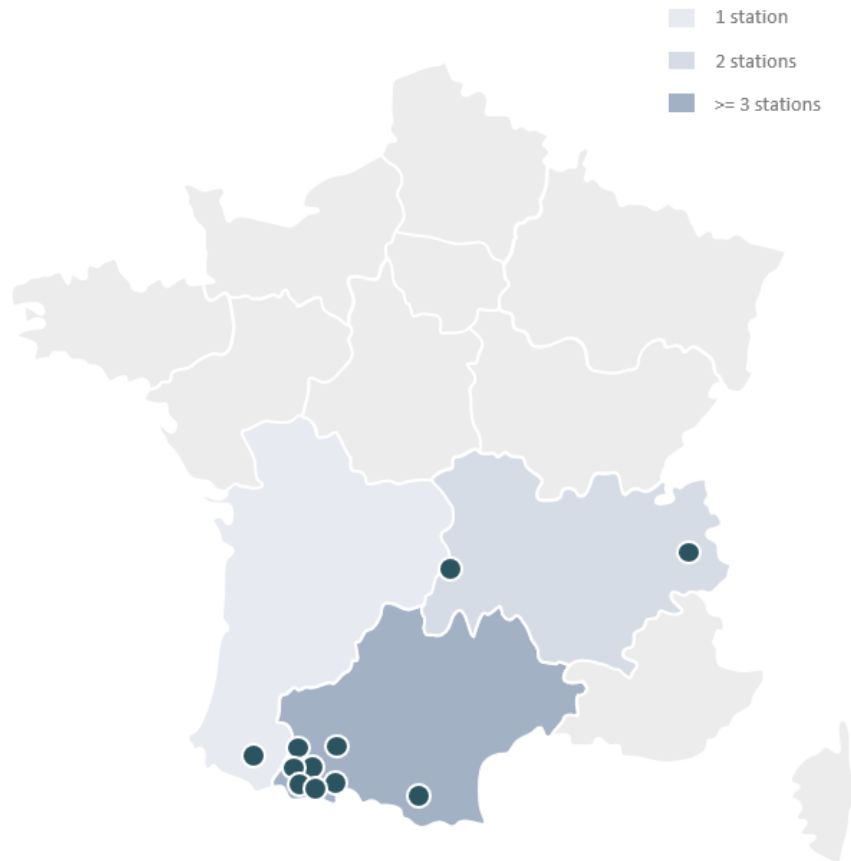
**Stations dont les stratégies et trajectoires sont ancrées dans un écosystème local non thermal**  
(8 STATIONS)



# Classe de la typologie à laquelle est rattachée la station d'Ax-les-Thermes



## Catégorie E – Stations thermales qui se différencient en hybridant leur identité : thermalisme et sports d'hiver



E	Stations thermales qui se différencient en hybridant leur identité : thermalisme et sports d'hiver
n°	Stations
1	Argelès-Gazost
2	Ax-les-Thermes
3	Bagnères-de-Bigorre
4	Bagnères-de-Luchon
5	Barèges
6	Brides-les-Bains
7	Cauterets
8	Eaux-Chaudes (Laruns)
9	Luz-Saint-Sauveur
10	Mont-Dore
11	Saint-Lary-Soulan



**NB** : Le rapport de l'étude relative à la constitution de la typologie, présentant les différentes catégories de manière plus détaillée, a été publié et est disponible sur le site de la Fédération Thermale et Climatique Française (FTCF).



# Périmètre retenu pour le rapport de station et contacts

## 1. Périmètre



### Communes

CODE INSEE	LIBELLE
9032	Ax-les-Thermes
9283	Savignac-les-Ormeaux

Périmètre élargi



### Etablissements

- Thermes Le Teich;
- Thermes Le Modèle;
- Les Bains du Couloubret (centre thermoludique)

Dans le cadre de l'Observatoire, certains indicateurs (ex : diapositive n°26) nécessitent la prise en compte du **périmètre « élargi »** de la station afin d'obtenir une vision complète des caractéristiques du territoire et de refléter au mieux la réalité de l'économie d'une station, en prenant notamment en compte les relations d'interdépendance existant avec les communes alentour. Pour être incluse dans le périmètre élargi, une commune doit présenter plusieurs critères : 1/ elle doit se trouver à une distance de moins de 5 km des thermes de la station (cf. préconisations méthodologiques de la DGE) et 2/ une proportion significative (au moins 10 % environ) des curistes de la station thermale doit résider ou consommer dans cette commune.

## 2. Contacts locaux

Les noms et fonctions des correspondants locaux ayant renseigné les formulaires support au présent rapport de station sont à retrouver sur le site Internet de l'Observatoire (rubrique présentation de l'OESTh) : <https://observatoireesth.wixsite.com/correspondants/>

# Résultats - Indicateurs





**Impacts économiques  
du thermalisme et  
performance de  
l'établissement**



# MESSAGES CLES – Impacts économiques du thermalisme et performance des établissements thermaux

Entre 2019 et 2021, la baisse de la fréquentation curistes et des entrées bien-être apparaît plus marquée encore qu’au niveau national.

- Les établissements d’Ax-les-Thermes ont accueilli **2 826 curistes (dont 2 767 curistes conventionnés)** en 2021, ce qui correspond à une baisse de -53 % par rapport à 2019 (contre – 43 % au national).
- **Estimé à près de 49 981, le nombre d’entrées bien-être** au sein des établissements d’Ax-les-Thermes a également diminué dans des proportions plus importantes qu’au national (-63 % à Ax-les-Thermes contre –52 % au national).

En 2021, **16,6 M€ de chiffres d’affaires et 133,5 ETP** ont été générés de manière directe et indirecte<sup>(a)</sup> par l’entité juridique thermale<sup>(b)</sup> de la station.

- Le chiffre d’affaires est inférieur de -4 % au chiffre d’affaires généré en moyenne par les entités juridiques thermales de sa catégorie de référence<sup>(c)</sup> mais le nombre d’ETP est supérieur de 35 %.
- Conséquence directe de sa baisse d’activité et de sa fréquentation, **l’entité juridique thermale d’Ax-les-Thermes a connu une baisse de -53% de son chiffre d’affaires direct** (contre - 44 % au national, ce qui représente une différence de 9 points). Les **ETP directs** associés ont baissé de – 36 % à Ax-les-Thermes, contre – 20 % au national, soit une différence de 16 points).

Malgré la baisse d’activité, le thermalisme demeure un soutien à l’économie locale.

- Estimées à 10,3 M€, **les dépenses de consommation générées par le thermalisme représentent 76 % du total du chiffre d’affaires indirect, correspondant à 47 ETP sur le territoire (71 % du total des ETP indirects)**
- Les **dépenses d’exploitation effectuées dans la commune ont diminué dans des proportions plus importantes à celles des dépenses d’exploitation totales** (-63%, contre - 53%), qui traduisent un possible report des dépenses vers des fournisseurs géographiquement plus éloignés. Ces dépenses locales **restent 37 % fois plus élevées que celles réalisées en moyenne par les entités juridiques thermales de sa catégorie d’appartenance.**

<sup>(a)</sup> Pour une définition des impacts directs, indirects et induits se reporter à la page 6.

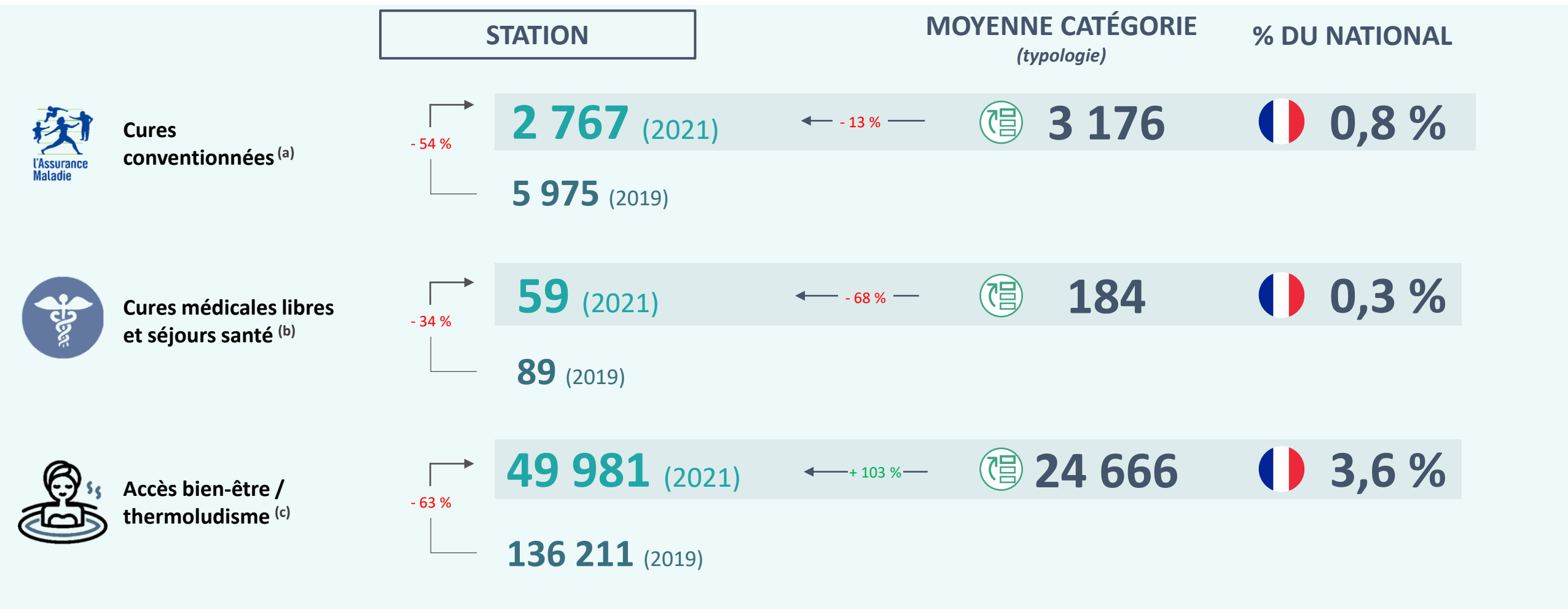
<sup>(b)</sup> Entité juridique : établissement thermal et autres structures gérées par la même entité juridique (ex : hôtels, restaurants, spa, activités sous licence, etc.)

<sup>(c)</sup> Voir page 12 pour le détail des stations appartenant à la catégorie de référence de Jonzac, et pages 18 et 19 pour avoir le résultat des richesses générées en moyenne par les entités juridiques thermales de la catégorie de référence de la station (richesse directe et indirecte).





# Fréquentation des établissements thermaux de la station en 2021



(a) cures conventionnées / prises en charge par l'Assurance maladie : cures de 18 jours complètes ou interrompues délivrées en première orientation.

(b) cures médicales libres et séjours santé / activités médicales ou de prévention : séjours non pris en charge par l'Assurance maladie avec suivi médical, effectués à titre curatif ou préventif, entretien santé ou remise en forme (ex : programmes dédiés à une « pathologie », ETP (Education Thérapeutique du Patient), etc.).

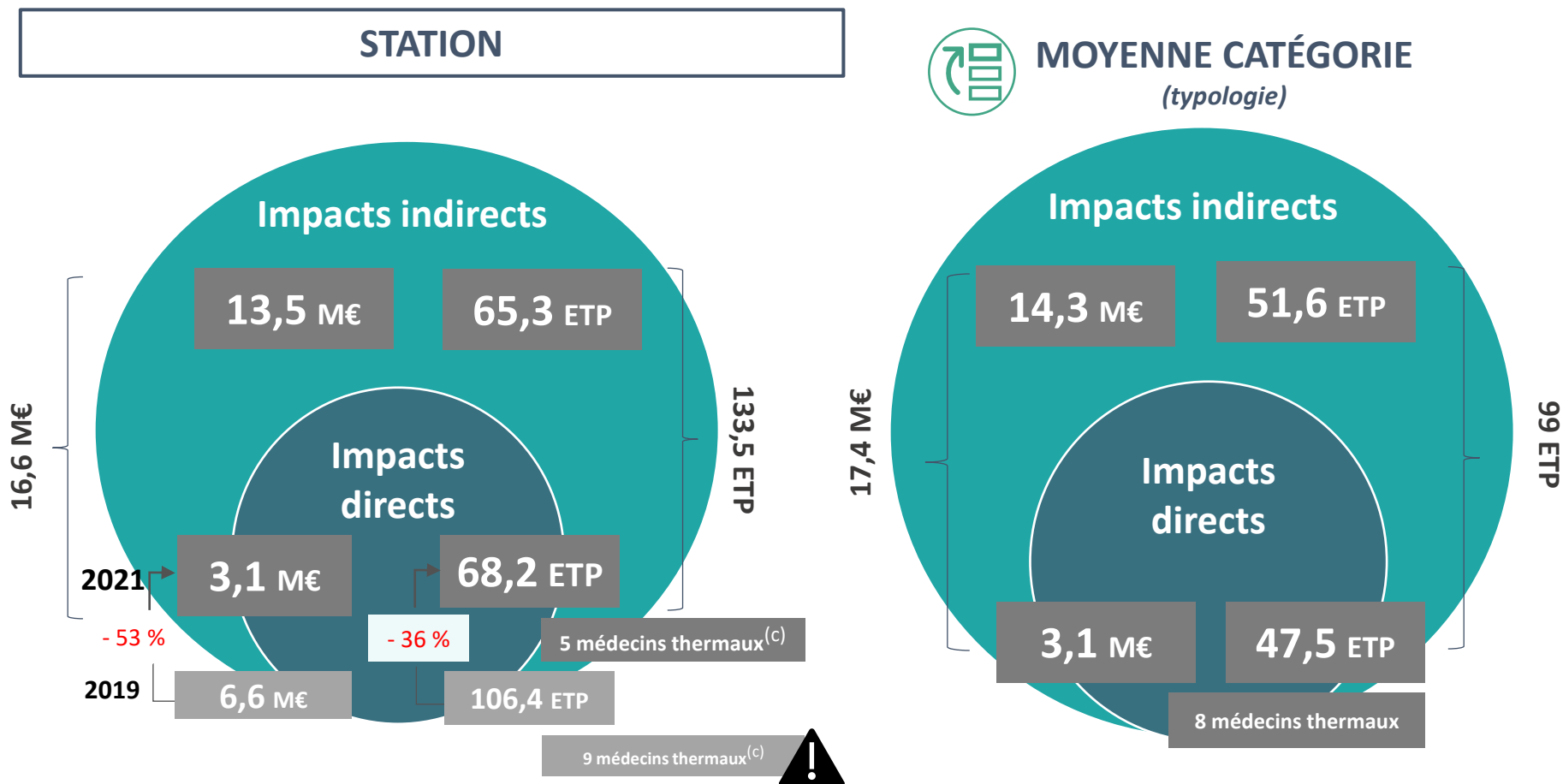
(c) activités de bien-être : accès à l'unité ou sur abonnement à des installations ludiques ou de remise en forme, séjours bien-être, accès détente, etc., réalisés à l'établissement thermal ou dans tout autre établissement dépendant de la même entité juridique.



# Chiffre d'affaires et emplois générés par l'entité juridique thermale de la station en 2021

En 2021, **16,6 M€** de chiffre d'affaires et **133,5 ETP** ont été générés de manière directe et indirecte<sup>(a)</sup> par l'entité juridique thermale<sup>(b)</sup> de la station, soit respectivement **-4 %** et **+35 %** par rapport à la catégorie d'appartenance (typologie).

A noter que les impacts induits<sup>(c)</sup> ne peuvent être calculés à l'échelle de la station (cf. page 6).



<sup>(a)</sup> Pour une définition des impacts directs, indirects et induits se reporter à la page 6.

<sup>(b)</sup> Entité juridique : établissement thermal et autres structures gérées par la même entité juridique (ex : hôtels, restaurants, spa, activités sous licence, etc.)

<sup>(c)</sup> Le calcul du nombre de médecins thermaux en 2019 et 2021 ne repose pas sur la même méthode et les valeurs ci-contre ne peuvent donc pas être comparées. En 2022, le médecin thermal inclut les médecins intervenant au titre de la surveillance de la cure thermale, dont médecin intervenant au titre de Pratiques Médicales Complémentaires (PMC). En 2021, ces deux populations étaient considérées comme strictement distinctes.

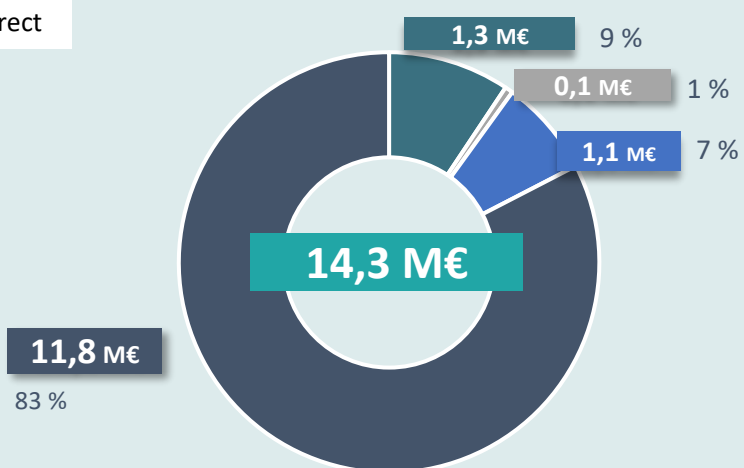
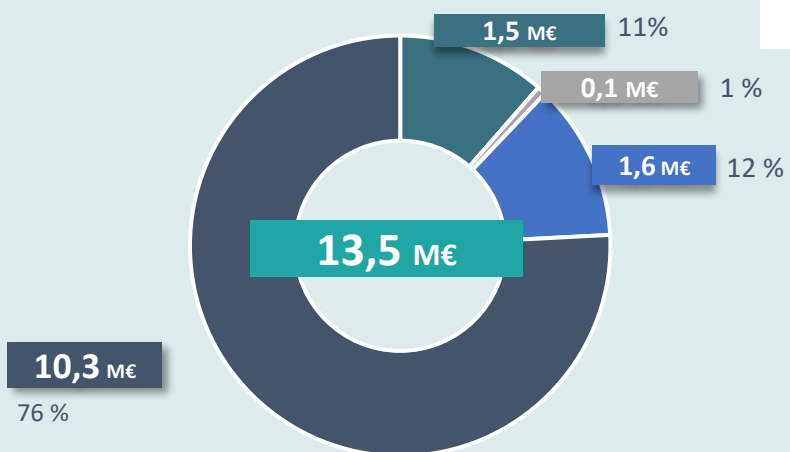


# Focus : répartition des impacts indirects en 2021

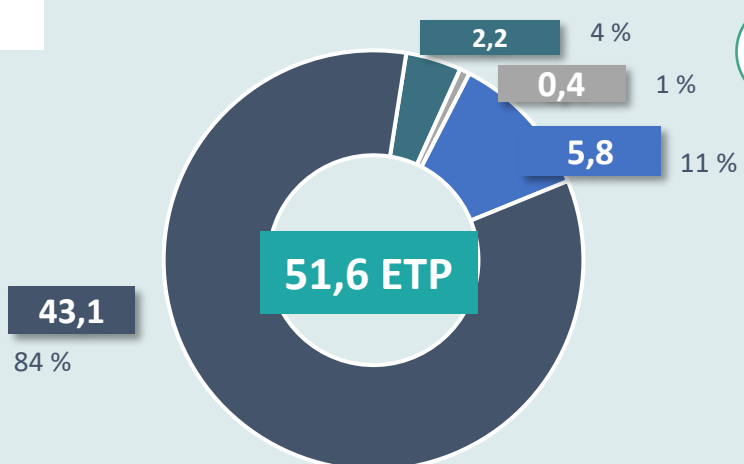
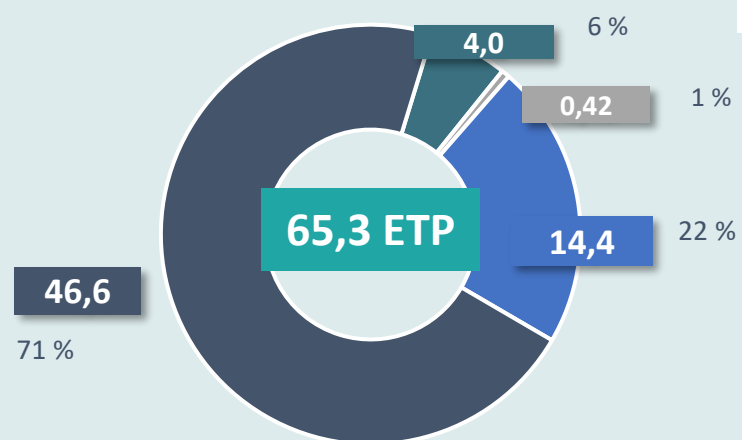
## STATION

## MOYENNE CATÉGORIE (typologie)

### Chiffre d'affaires indirect



### Emplois indirects



### Légende

- Dépenses d'exploitation
- Investissements des établissements
- Rétributions du personnel
- Dépenses de consommations



# Autres contributions et retombées locales générées par les établissements thermaux

Catégorie	Donnée	Station			Catégorie	
		2019	2021	Evolution 2019-2021	2021 (moyennes)	Ecart de la station à la moyenne
Contribution à la fiscalité nationale	Cotisations sociales totales versées par l'entité juridique <sup>(a)</sup>	1 230 649 €	772 362 €	-37 %	609 602 €	+27 %
	Taxes totales versées par l'entité juridique <sup>(a)</sup>	202 659 €	128 880 €	-36 %	207 205 €	-38 %
Taxes	Dont taxes locales (commune, intercommunalité et département) versées par l'entité juridique <sup>(a)</sup>	184 839 €	120 704 €	-35 %	90 190 €	+34 %
	Dépenses totales de sous-traitance de l'entité juridique <sup>(a)</sup>	3 281 957 €	1 545 960 €	-53 %	1 336 400 €	+16%
Dépenses de sous-traitance	Dont dépenses effectuées dans la commune	1 160 380 €	434 150 €	-63 %	317 653 €	+37 %
	Investissements annuels <b>totaux</b> réalisés par ou pour le compte de l'entité juridique <sup>(a)</sup>	841 715 €	92 135 €	-89 %	87 865 €	+4 %
Investissements	Dont Investissements annuels d'autres <b>acteurs publics</b> y compris subventions	0 €	0 €	-	0 €	-
	Subventions	2 000 €	730 557 €	+36 428 %	215 060 €	+240 %

(a) Entité juridique : comprend l'établissement thermal et les autres structures gérées par la même entité juridique (ex : hôtels, restaurants, spa, activités sous licence, etc.)



# Stratégie environnementale – Liste des actions mises en œuvre (ou non) par les établissements thermaux en 2021



Mise en place une initiative d'**optimisation et de réduction des consommations énergétiques**

**Non**



Mise en place d'une initiative de **diminution des rejets / valorisation / traitement des boues**

**Données  
insuffisantes**



Mise en place d'un système de **traitement de l'eau thermale** avant rejet

**Non**



Existence d'un **label de performance environnementale**

**Non**



# Attractivité du territoire



# MESSAGES CLES – Attractivité du territoire

## La fréquentation globale de la station est revenue à 99 % du niveau de 2019 (contre 88 % à l'échelle nationale)

- En 2021, la fréquentation touristique globale de la station (374 338 nuitées) **représente 2,7 % de la fréquentation totale** à l'échelle nationale. Cette donnée a **diminué de seulement 1 % depuis 2019** (vs. - 12 % à l'échelle nationale), une légère baisse principalement due à la **baisse du nombre de nuitées générées par les hébergeurs en direct** (- 9 %). A noter que les nuitées générées par les opérateurs numériques ont à l'inverse augmenté de 104 % au sein de la station sur la période. Elles restent cependant minoritaires (représentant toutefois près de 15 % des nuitées marchandes en 2021).
- Par ailleurs, **la baisse des nuitées marchandes entre 2019 et 2021 est particulièrement élevée pour les clientèles thermales** (- 61 % entre 2019 et 2021).

## Les gîtes et meublés de tourisme et les résidences de tourisme concentrent l'essentiel de l'offre d'hébergement marchand de la station

- **Deux types d'hébergements représentent 75 % des lits touristiques marchands de la station** : les gîtes et meublés touristiques (48 %) et les résidences de tourisme (27 %). Les 25 % restants se répartissent principalement entre les campings (12 %), les hôtels (5 %) et les villages de vacances (4 %).
- **Les résidences secondaires représentent près de 70 % de la capacité d'hébergement totale** (marchande et non marchande) de la station.

## La station concentre l'offre d'hébergement et la fréquentation touristique de son territoire proche

- **77 % des habitants du périmètre élargi de la station sont des Axéens**. Par ailleurs, **l'offre d'hébergement de la station représente 89 % de la capacité d'hébergement et 94 % de la fréquentation touristique de son périmètre élargi**, soulignant le poids touristique qu'occupe la station au sein de son territoire.

## Le taux de pénétration des opérateurs numériques a considérablement augmenté entre 2019 et 2021

- Entre 2019 et 2021, le poids de l'offre proposée par les opérateurs numériques dans le total de la fréquentation de la station a **augmenté de 14 points** pour atteindre 23 %.



# Quelle est la fréquentation de la station ?

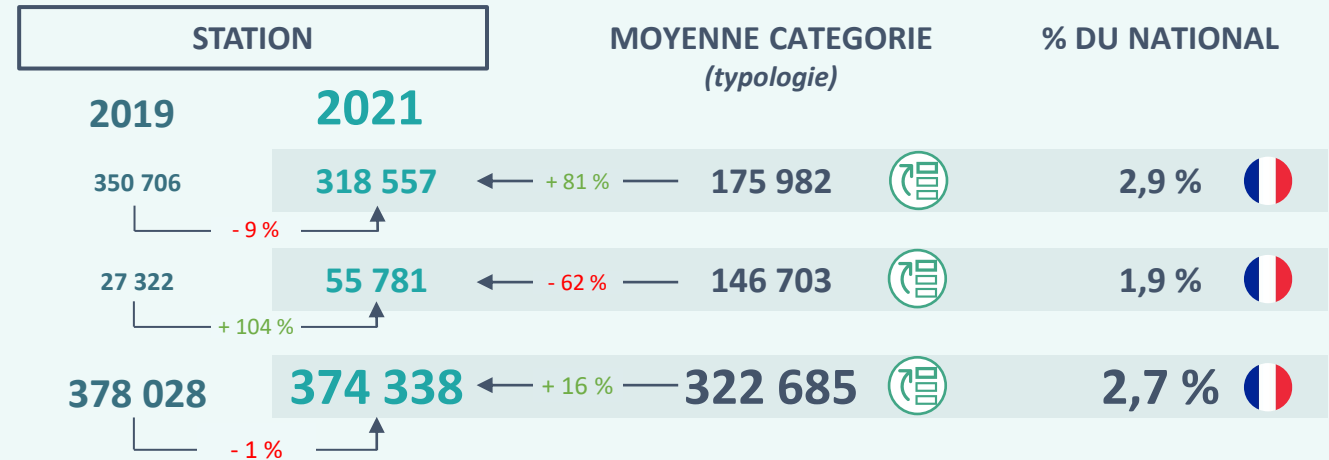
## TOTAL NUITÉES MARCHANDES DANS LA STATION



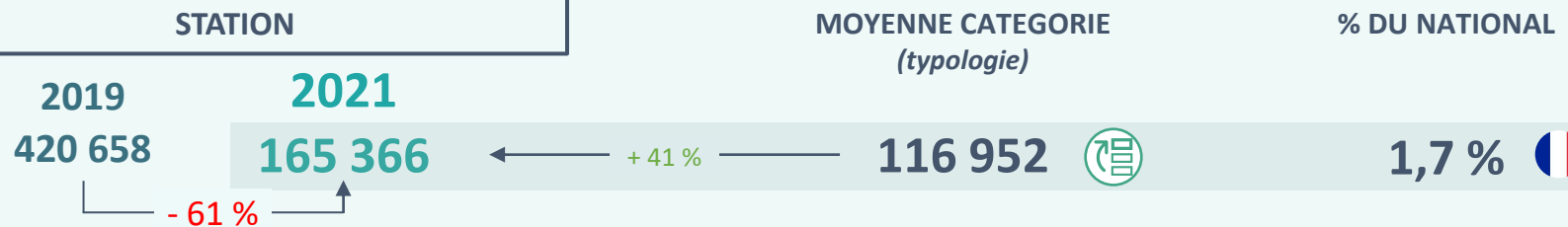
Nombre total de nuitées générées par les hébergeurs en direct

Nombre total de nuitées générées par les opérateurs numériques\*

**Nombre total de nuitées marchandes dans la station**



## NUITÉES MARCHANDES DES CLIENTÈLES THERMALES\*\*



La fréquentation de la clientèle est analysée à partir des données de nuitées payantes recueillies via la **taxe de séjour** : ce chiffre n'inclut donc ni les nuitées non-marchandes dans les résidences secondaires, qui peuvent représenter la majeure partie de la capacité d'hébergement, ni les nuitées générées par les < 18 ans.

\* **Les nuitées générées par les opérateurs numériques** ont été estimées en s'appuyant notamment sur des données qui ont été consolidées à l'échelle nationale. La méthode de consolidation ayant été affinée pour la présente édition, les données présentées pour l'année 2019 sont susceptibles de varier par rapport aux données 2019 présentées dans les rapports de station de l'année dernière.

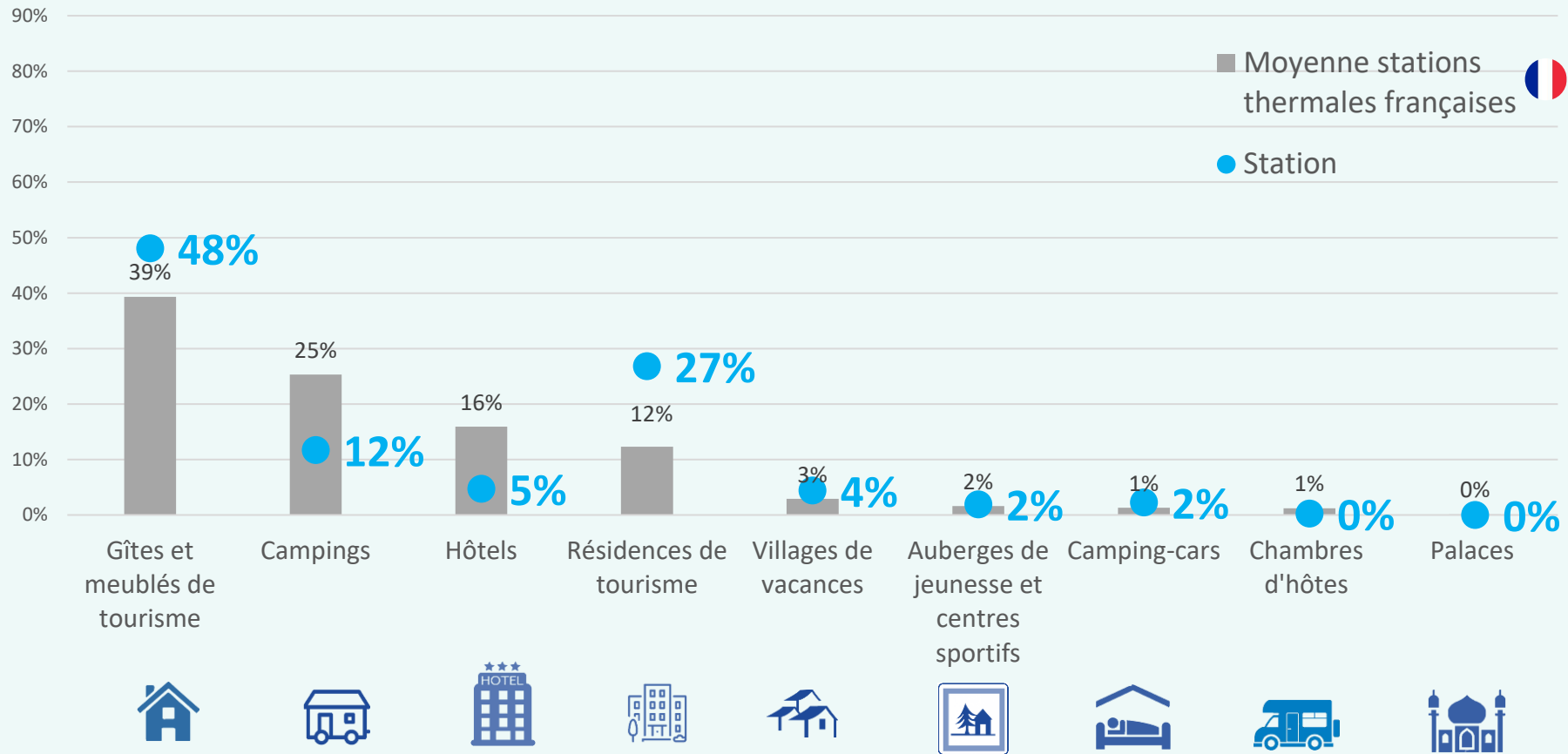
\*\* **Les nuitées marchandes des clientèles thermales** (curistes (conventionnés et libres), clientèles bien-être et accompagnants de ces profils) excluent les nuitées en résidences principales, résidences secondaires et chez les amis ou la famille. Le périmètre n'est pas tout à fait le même que pour le total des nuitées marchandes dans la station, étant donné que les nuitées des clientèles thermales incluent à la fois les nuitées générées dans et hors de la station. Attention : les données de 2019 ont été amendées au regard des adaptations méthodologiques adoptées pour mesurer les nuitées marchandes thermales cette année.





# Quelle est l'offre d'hébergement de la station ?\*

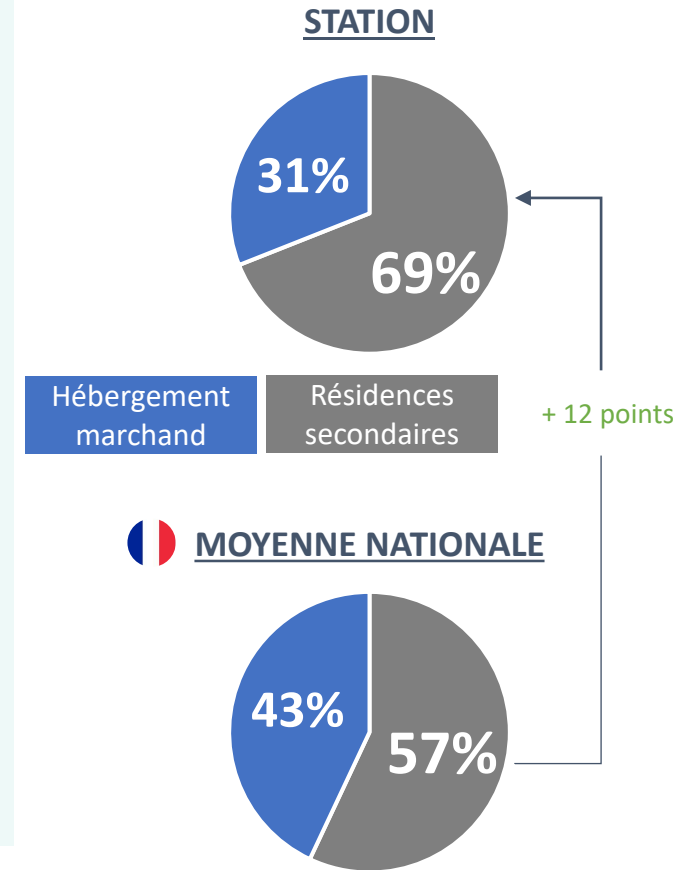
Comment se répartit le **nombre de lits** par **type d'hébergement** ?



Source : Déclaration des Offices de tourisme (données 2020 et 2021).

\*Pour l'offre d'hébergement, réaliser des comparaisons à l'échelle de la catégorie de stations ne semblait pas particulièrement pertinent. Les données ont donc été mises au regard des données observées en moyenne à l'échelle nationale, pour l'ensemble des offices de tourisme répondants.

## Répartition de la capacité d'hébergement



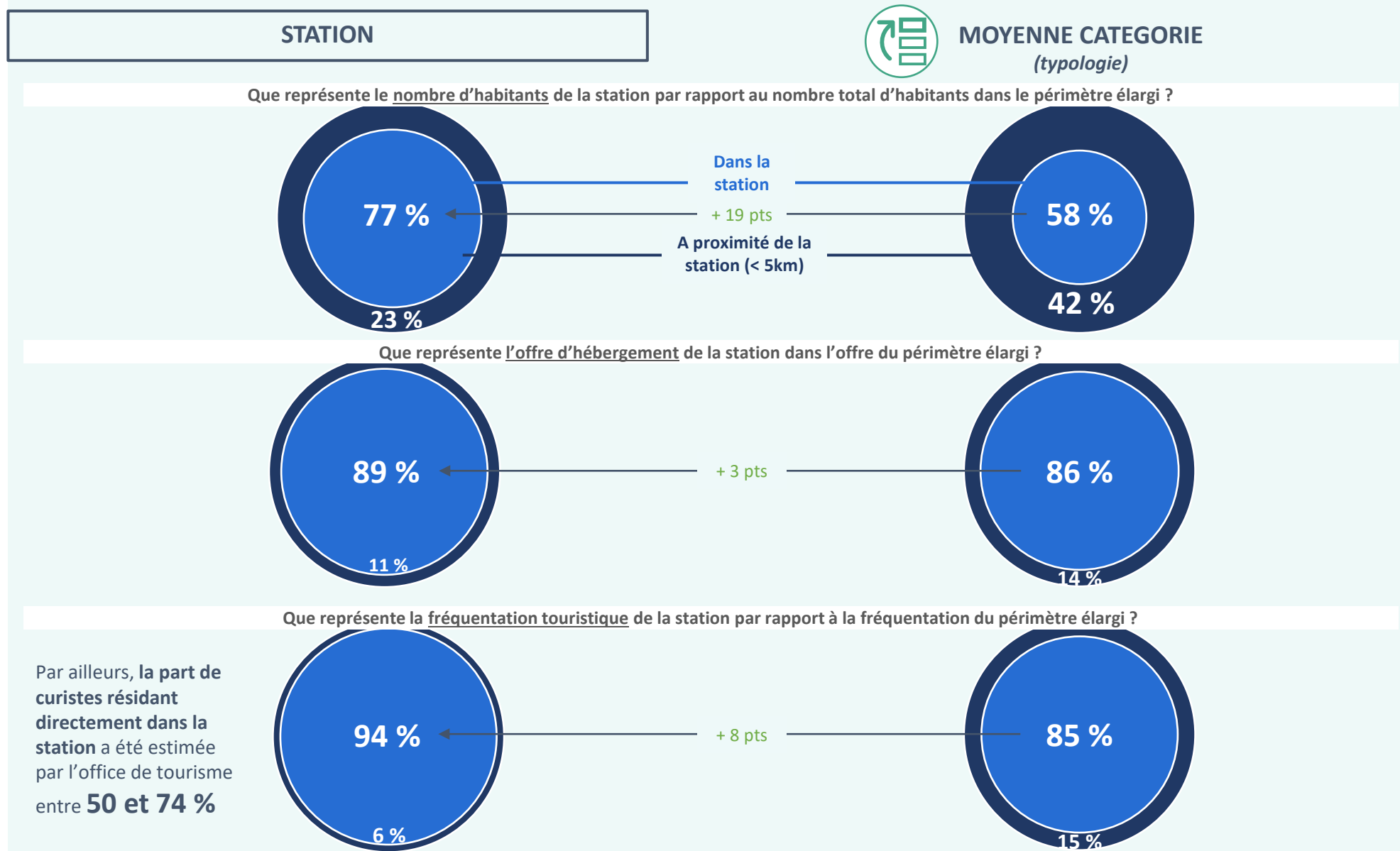
Données fournies par 61 offices de tourisme



# Quel est le poids touristique de la station dans son périmètre élargi ?

- **Rappel du périmètre élargi :** pour rendre compte de la réalité touristique locale, plusieurs communes avoisinantes ont été intégrées au périmètre d'analyse élargi (cf. page 13).

- **Remarque méthodologique :** La part de la fréquentation a été basée sur le nombre de nuitées payantes générées par les hébergeurs en direct, issues des données de taxe de séjour.  
**NB :** ces données ne concernent pas uniquement la fréquentation liée aux clientèles thermales, mais la fréquentation touristique au sens large.





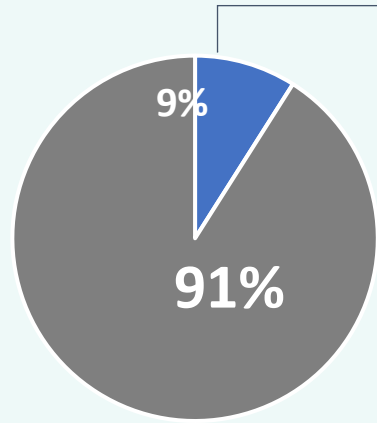
# Quel est le poids de l'offre proposée par les opérateurs numériques dans la station ?\*

STATION

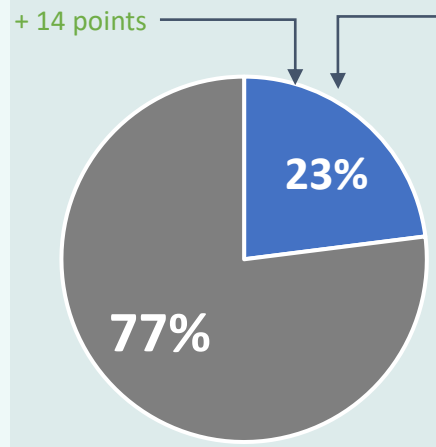


MOYENNE CATEGORIE  
(typologie)

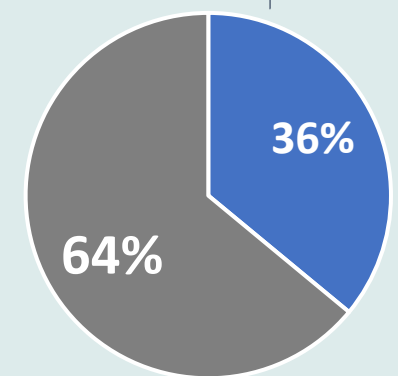
Données 2019



Données 2021



Données 2021



Opérateurs numériques  
Hébergeurs en direct

\* En proportion de la taxe de séjour  
NB : les opérateurs numériques sont les plateformes de réservation en ligne (ex. Airbnb, Booking, Abritel)  
Les données considérées, recueillies via les formulaires envoyés aux offices de tourisme des stations, portent sur le périmètre de la station thermale et non sur le périmètre élargi (intégrant les communes avoisinantes)



# Finances locales



### La santé financière de la station s'est globalement améliorée mais reste moindre que celle des autres stations thermales de sa catégorie (page 30)

- En 2021, l'encours de dette par habitant **de Ax-les-Thermes est moins bon (+ 36 %) que la moyenne de la strate** de 500 à 200 habitants à laquelle la commune est rattachée.
- La capacité de désendettement de la station, qui se calcule comme le ratio entre l'encours total de dette au 31 décembre et la capacité d'autofinancement, s'est améliorée en **diminuant de 50 %** entre 2019 et 2021 (traduisant une augmentation de la capacité d'autofinancement).
- Selon cet indicateur, **la solvabilité de Ax-les-Thermes est meilleure que la moyenne des stations thermales françaises** (la capacité de désendettement de la station étant 27 % supérieure à celle de la médiane des stations thermales françaises).

### La station a moins investi en 2021, mais à un niveau bien supérieur à la moyenne de sa catégorie (page 31)

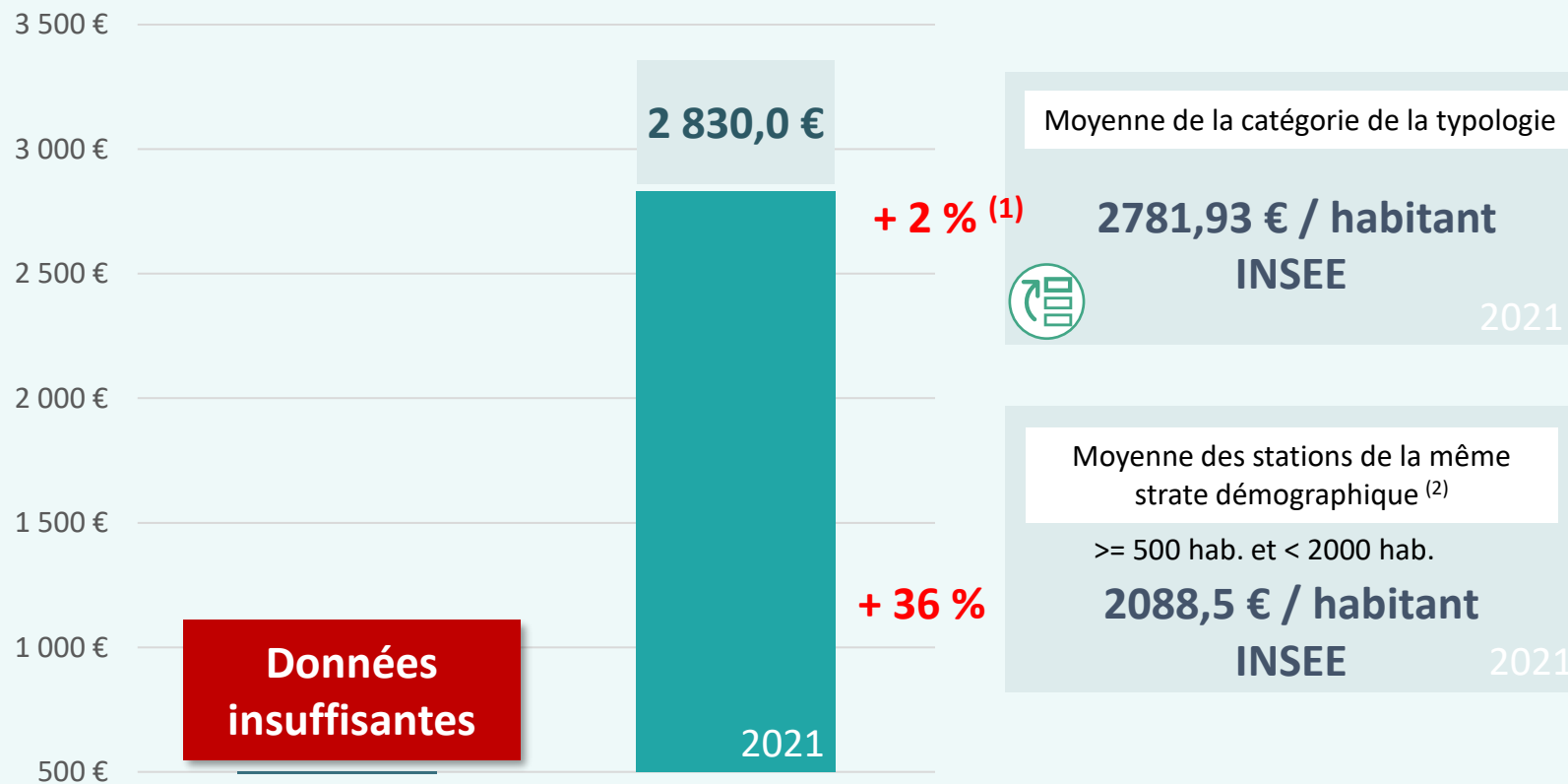
- Le montant total des investissements réalisés par la collectivité locale sur l'année 2021 à Ax-les-Thermes est de 1038,8 € par habitant, soit **une baisse d'environ 44 % par rapport à 2019**. Ce montant par habitant est néanmoins bien supérieur à la moyenne de la catégorie **(+162 %)** à laquelle est rattachée la station.
- Les investissements spécifiquement liés à l'activité thermique représentent quant à eux **2 % des investissements sur l'année 2021**.



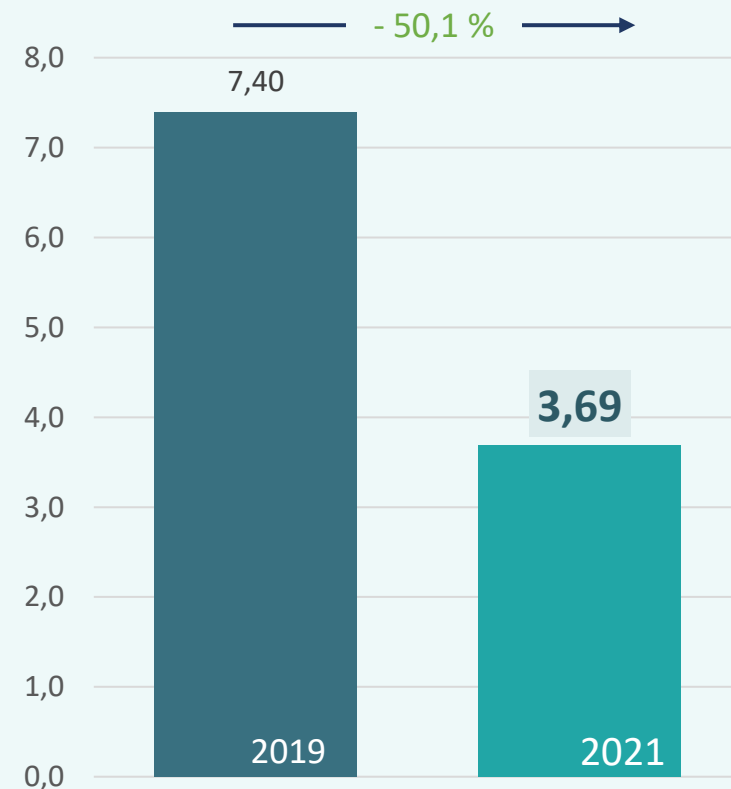
# Endettement de la station

## Encours de dette moyen par habitant en 2019 et 2021 (budget principal uniquement)

Moyenne de la station (€/habitant INSEE)



## Capacité de désendettement<sup>(3)</sup> en 2021 et 2019 (budget principal uniquement)



(a) Aide à la lecture : en 2021, la station a un encours de dette xx % supérieur / inférieur à la moyenne de sa catégorie

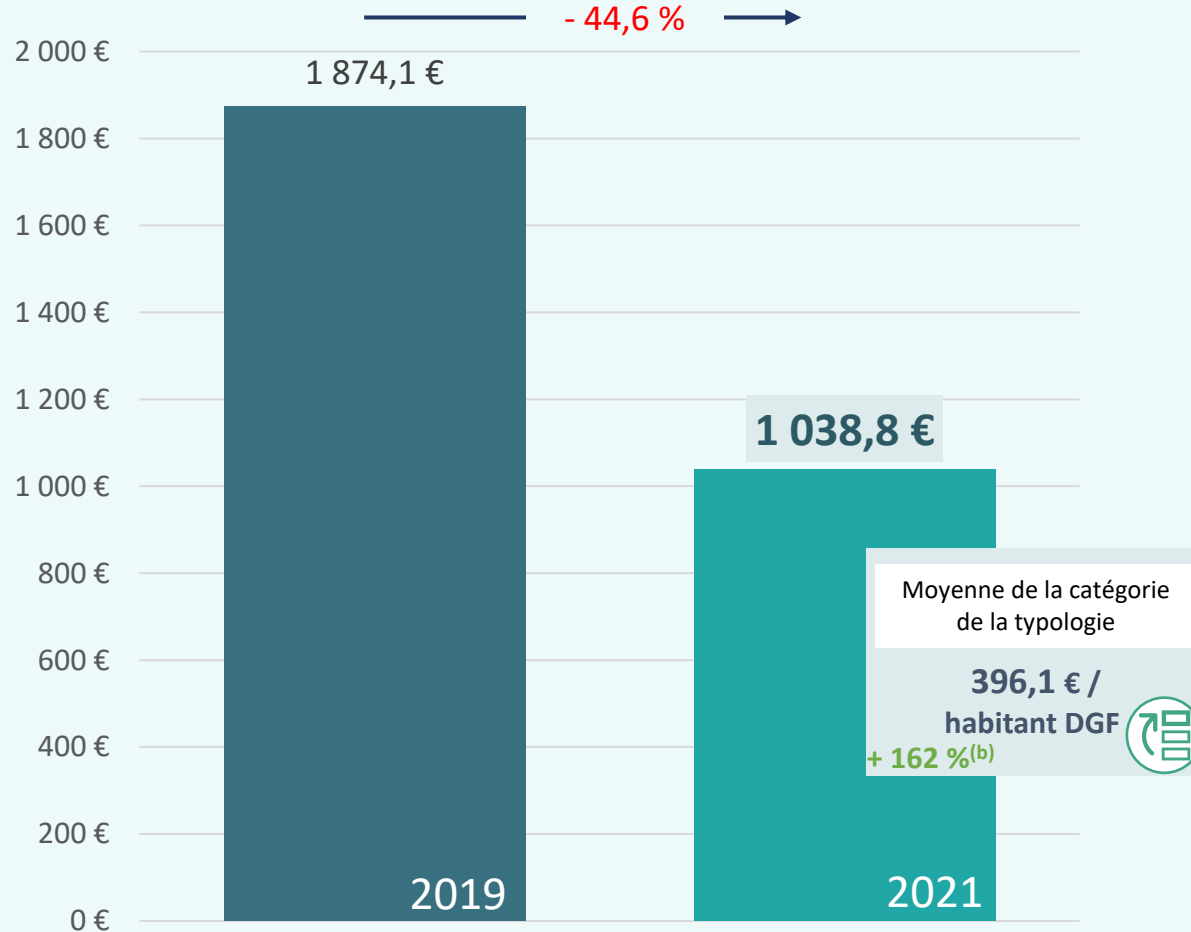
(b) Pour cet indicateur, la comparaison de la station à la moyenne de sa strate démographique a été ajoutée au vu des disparités importantes observées selon les strates lors de la production du rapport national (disponible ici : <https://www.federationthermale.org/observatoire/>).

(c) La capacité de désendettement est un indicateur financier se calcule comme le ratio entre l'encours total de la dette au 31 décembre et la capacité d'autofinancement.



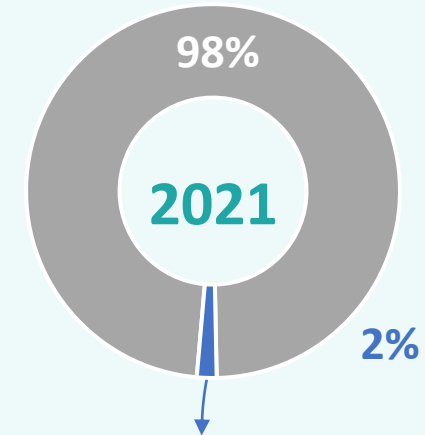
# Investissements et dépenses de fonctionnement

Montant moyen des investissements totaux par habitant DGF en 2021 et 2019



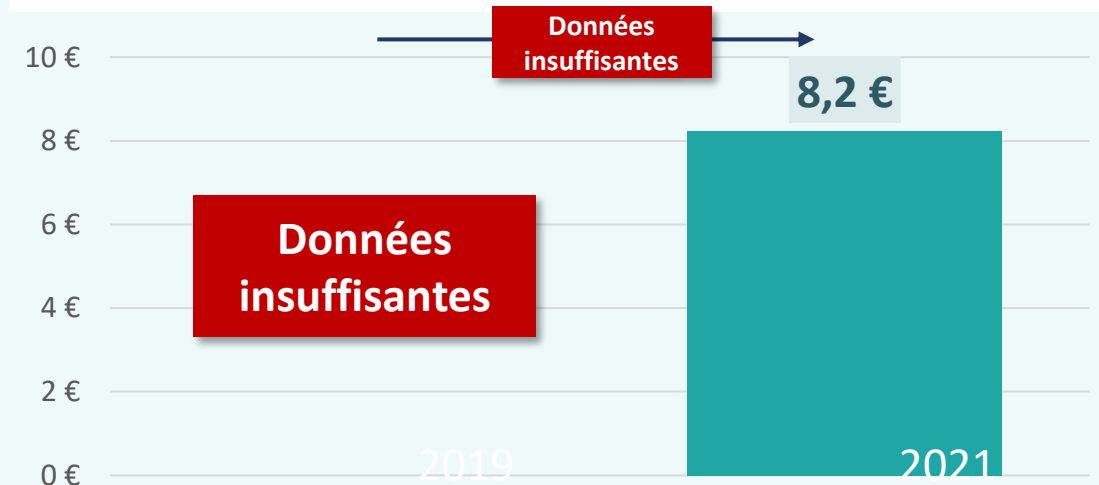
Répartition des investissements de la collectivité locale en 2021

- Activité thermique<sup>(a)</sup>
- Autres investissements



Montant moyen des investissements thermaux par curiste conventionné en 2021 et 2019

(détail des investissements liés à l'activité thermique concernés disponible en annexe page 39)



(a) Détail des activités thermales concernées disponible en annexe. (b) Aide à la lecture : en 2021, la station a investi xx % de moins / de plus par habitant par rapport à la moyenne de sa catégorie.

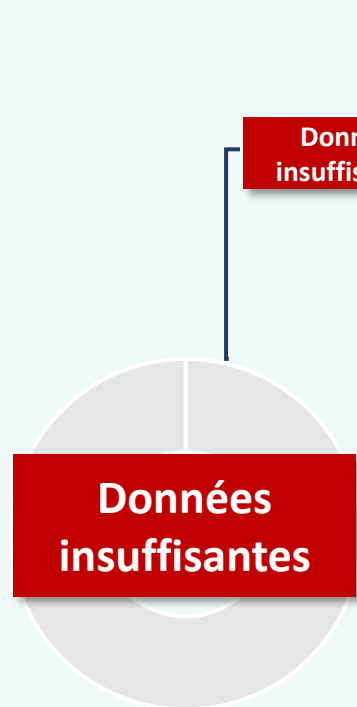


# Fiscalité locale – quelle est la contribution de la station dans son EPCI ?

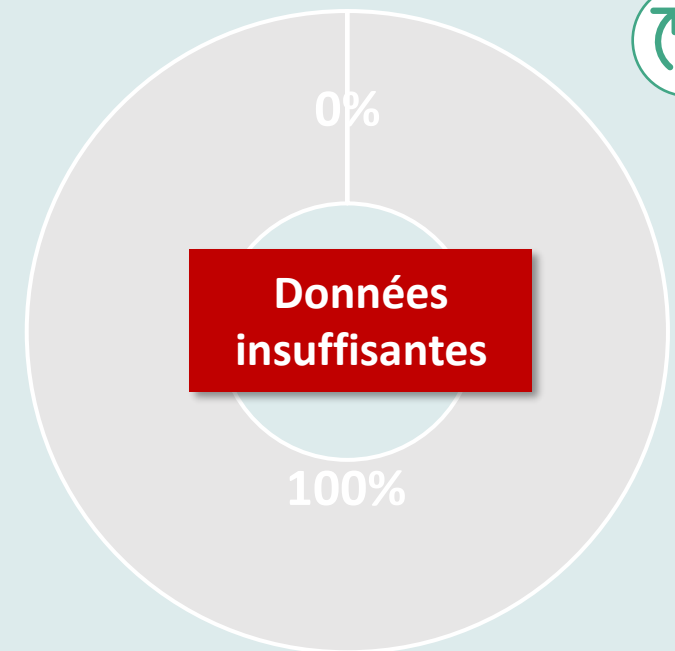
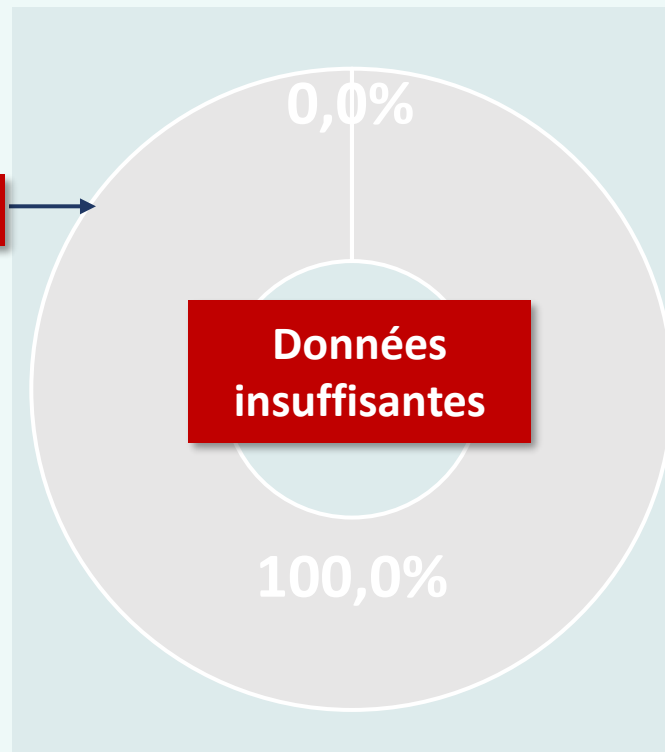
Poids de la station dans les **taxes locales perçues par l'EPCI**

**STATION**

**MOYENNE CATEGORIE**  
*(typologie)*



Données insuffisantes



Taxes locales générées au niveau de la station thermale

Taxes locales générées au niveau des autres communes de l'EPCI



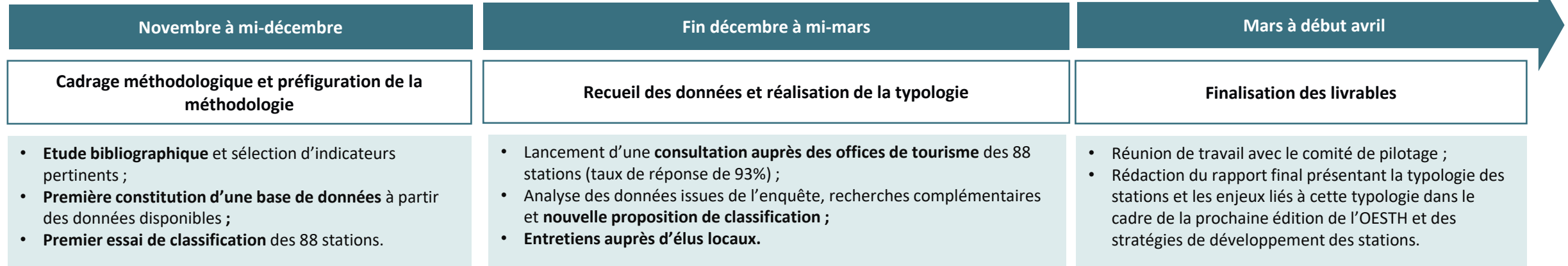


# Annexes

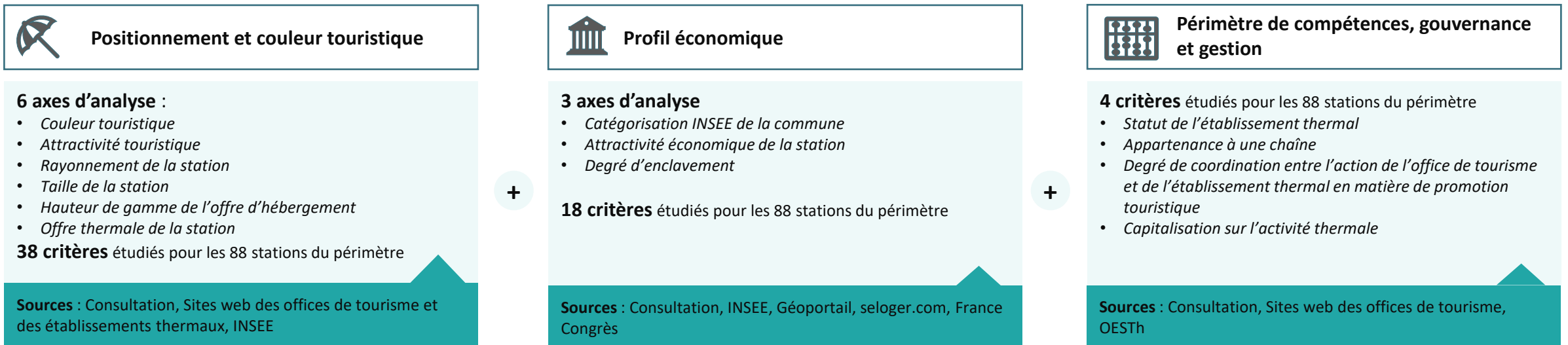


# Construction de la typologie des stations thermales – démarche mise en œuvre

Une mission articulée autour de 3 grandes étapes menée de novembre 2021 à avril 2022



## 3 piliers d'analyse structurants, 60 critères pour constituer les catégories



Elaboration de la typologie de stations comportant **12** catégories



# Liste – Répondants par catégories (1/3)

CATEGORIE	STATION	REONDANTS - 2022		
		Eth	OT	DGS
<b>A1</b> Stations locales à forte identité thermale Petites stations thermales (< 4 500 curistes)	Berthemont-les-Bains	Oui	Non	Non
	Châteauneuf-les-Bains	Non	Non	Non
	Fumades (Allègre-les-Fumades)	Non	Oui	Oui
	Neyrac-les-Bains	Non	Oui	Non
	Niederbronn-les-Bains	Oui	Oui	Oui
	Salies-du-Salat	Non	Oui	Non
	Saubusse	Non	Non	Non
	Saujon	Oui	Oui	Oui
	Vals-les-Bains	Non	Oui	Oui
	Bains-les-Bains	Oui	Oui	Oui
<b>A2</b> Stations locales à forte identité thermale Stations thermales de taille moyenne à grande (> 4 500 curistes)	Bourbon-Lancy	Oui	Oui	Oui
	Cransac-les-Thermes	Oui	Oui	Oui
	Eugénie-les-Bains	Non	Non	Non
	Molitg-les-Bains	Oui	Oui	Oui
	Morsbronn-les-Bains	Oui	Oui	Oui
	Néris-les-Bains	Oui	Oui	Oui
	Saint-Amand-les-Eaux	Oui	Oui	Oui

CATEGORIE	STATION	REONDANTS - 2022		
		Eth	OT	DGS
<b>B</b> Stations très dépendantes du thermalisme mais dont l'activité thermale médicale est en recul	Bagnols-les-Bains	Non	Oui	Non
	Bourbonne-les-Bains	Oui	Oui	Non
	Divonne-les-Bains	Oui	Non	Non
	La Chaldette (Brion)	Non	Non	Non
	Saint-Honoré-les-Bains	Oui	Oui	Oui
	Saint-Laurent-les-Bains-Laval-d'Aurelle	Oui	Oui	Oui
<b>C</b> Stations à rayonnement national concentrant un nombre très élevé de curistes et faiblement diversifiées	Balaruc-les-Bains	Oui	Oui	Oui
	Dax + Saint-Paul-lès-Dax	6/15	Oui	Oui
<b>D</b> Stations thermales qui différencient leur offre par un positionnement « Santé »	Avène	Oui	Oui	Oui
	Capvern	Non	Non	Non
	Châtel-Guyon	Non	Oui	Oui
	Contrexéville	Non	Oui	Non
	La Bourboule	Non	Oui	Non
	La Roche-Posay	Oui	Oui	Oui
	Le Boulou	Oui	Oui	Non



## Liste – Répondants par catégories (2/3)

CATEGORIE	STATION	REPONDANTS - 2022		
		Eth	OT	DGS
<b>E</b> Stations thermales qui se différencient en hybridant leur identité : thermalisme et sports d'hiver	Argelès-Gazost	Oui	Non	Non
	Ax-les-Thermes	Oui	Oui	Oui
	Bagnères-de-Bigorre	Oui	Oui	Oui
	Bagnères-de-Luchon	Non	Non	Non
	Barèges	Oui	Oui	Oui
	Brides-les-Bains	Oui	Non	Oui
	Cauterets	Oui	Oui	Oui
	Eaux-Chaudes (Laruns)	Oui	Oui	Non
	Luz-Saint-Sauveur	Non	Oui	Non
	Mont-Dore	Oui	Oui	Non
	Saint-Lary-Soulan	Non	Non	Non
	Allevard	Oui	Non	Non
	Bourbon-l'Archambault	Oui	Non	Non
<b>F1</b> Stations qui placent le thermalisme au cœur de leur offre mais valorisent d'autres atouts de leur territoire Nombre de curistes faible à moyen, place limitée des équipements bien-être dans l'offre	Chaudes-Aigues	Oui	Non	Non
	Digne-les-Bains	Oui	Oui	Oui
	Evaux-les-Bains	Oui	Oui	Oui
	Plombières-les-Bains	Non	Oui	Oui
	Prats-de-Mollo-la-Preste	Oui	Non	Non
	Vernet-les-Bains	Oui	Oui	Oui

CATEGORIE	STATION	REPONDANTS - 2022			
		Eth	OT	DGS	
<b>F2</b> Stations qui placent le thermalisme au cœur de leur offre mais valorisent d'autres atouts de leur territoire Nombre de curistes faible à moyen, place importante des équipements bien-être dans l'offre	Aulus-les-Bains	Oui	Oui	Non	
	Casteljaloux	Oui	Oui	Non	
	Challes-les-Eaux	Oui	Oui	Non	
	La Léchère	Non	Oui	Non	
	Luxeuil-les-Bains	Oui	Oui	Oui	
	Montbrun-les-Bains	Oui	Oui	Non	
	Salins-les-Bains	Oui	Oui	Oui	
	Vittel	Oui	Oui	Oui	
	<b>F3</b> Stations qui placent le thermalisme au cœur de leur offre mais valorisent d'autres atouts de leur territoire Grandes stations de curistes (> 10 000 curistes)	Amélie-les-Bains-Palalda	Oui	Oui	Non
		Bagnoles de l'Orne	Non	Non	Oui
Barbotan-les-Thermes devenu Cazaubon		Oui	Oui	Oui	
Cambo-les-Bains		Non	Oui	Non	
Jonzac		Oui	Oui	Oui	
Lamalou-Les-Bains		Oui	Oui	Oui	



# Liste – Répondants par catégories (3/3)

CATEGORIE	STATION	REPONDANTS - 2022		
		Eth	OT	DGS
G Grandes stations thermales et touristiques	Aix-les-Bains	2/2	Oui	Non
	Amnéville	Non	Oui	Non
	Gréoux-les-Bains	Oui	Oui	Oui
	Rochefort	Oui	Oui	Oui
	Saint-Gervais	Non	Oui	Non
	Thonon	Oui	Non	Non
	Vichy	Non	Oui	Oui
H Stations pour lesquelles le thermalisme occupe une place secondaire dans l'offre touristique	Castéra-Verduzan	Non	Oui	Oui
	Enghien-les-Bains	Oui	Non	Non
	Évian-les-Bains	Oui	Oui	Non
	Lectoure	Oui	Non	Non
	Lons-le-Saunier	Oui	Non	Non
	Ornolac-Ussat-les-Bains	Oui	Oui	Oui
	Santenay	Oui	Oui	Non

CATEGORIE	STATION	REPONDANTS - 2022		
		Eth	OT	DGS
I Stations dont les stratégies et trajectoires sont ancrées dans un écosystème local non thermal	Camoins-les-Bains (quartier intégré à Marseille)	Oui	Non	Non
	Eaux-Bonnes	Non	Oui	Non
	Montrond-les-Bains	Non	Non	Non
	Préchacq-les-Bains	Oui	Non	Non
	Rennes-les-Bains	Non	Non	Oui
	Royat	Oui	Oui	Oui
	Salies-de-Béarn	Non	Non	Oui
	Uriage-les-Bains	Non	Non	Oui



# Bilan – Moyennes par catégorie exploitables dans les rapports de station de l'édition 2022

Données mobilisables (taux de retour > 50 %), données mobilisables mais moins robustes (> 3 répondants ou taux de retour > 40 % mais < 50 %), données non mobilisables (taux de retour < 40 % et / ou < 3 répondants : enjeu de représentativité et / ou confidentialité des données)

Catégorie	ETH	OT	DGS	Stations faisant l'objet d'un rapport de station
A – Stations locales à forte identité thermique – <b>A1</b> (Petites stations thermales)	3/9	6/9	4/9	Niederbronn-les-Bains, Saujon
A – Stations locales à forte identité thermique – <b>A2</b> (Stations thermales moyennes à grandes)	7/8	7/8	7/8	Bourbon-Lancy, Cransac-les-Thermes, Moltig-les-Bains, Morsbronn-les-Bains, Nérès-les-Bains
B – Stations très dépendantes du thermalisme médical mais dont l'activité thermique médicale est en recul	4/6	4/6	2/6	Saint-Honoré-les-Bains
C – Stations à rayonnement national concentrant un nombre très élevé de curistes et faiblement diversifiées	7/16	2/2	2/2	Balaruc-les-Bains
D – Stations thermales qui différencient leur offre par un positionnement « santé »	3/7	6/7	3/7	La Roche-Posay
E – Stations thermales qui se différencient en hybridant leur identité : thermalisme et sports d'hiver	8/11	7/11	5/11	Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Barèges-Sers-Barzun
F – Stations qui placent le thermalisme au cœur de leur offre mais valorisent d'autres atouts de leur territoire – <b>F1</b> (Nombre de curistes faible à moyen, place limitée des équipements bien-être dans l'offre)	7/8	4/8	4/8	Digne-les-Bains, Evaux-les-Bains
F – Stations qui placent le thermalisme au cœur de leur offre mais valorisent d'autres atouts de leur territoire – <b>F2</b> (Nombre de curistes faible à moyen, place importante des équipements bien-être dans l'offre)	7/8	8/8	3/8	Luxeuil-les-Bains, Salins-les-Bains, Vittel
F – Stations qui placent le thermalisme au cœur de leur offre mais valorisent d'autres atouts de leur territoire – <b>F3</b> (Grandes stations de curistes)	4/6	5/6	4/6	Jonzac, Lamalou-les-Bains
G – Grandes stations thermales et touristiques	5/8	6/7	3/7	Gréoux-les-Bains, Rochefort
H – Stations pour lesquelles le thermalisme occupe une place secondaire dans l'offre touristique	6/7	4/7	2/7	-
I – Stations dont les stratégies et territoires sont ancrées dans un écosystème local non thermal	3/8	2/8	4/8	Royat-Chamalières



# Liste des investissements relatifs à l'activité thermique

## Exemples d'investissements liés à la ressource en eau

### TRANSPORT DE LA RESSOURCE

- Entretien et développement du réseau d'eau thermique
- Remplacement débitmètre électromagnétique
- Remplacement bache de stockage
- Réfection d'une cuve

### FORAGE

- Changement Pompes/Installation de Pompes
- Protection du forage
- Entretien & Maintenance du forage
- Réhabilitation du forage
- Remplacement de cuves tampons
- Sécurisation des forages
- Nouveau forage
- Réfection étanchéité local technique des forages
- Analyse du forage
- Rechemisage du forage
- Installation d'un débitmètre+ remplacement conductimètre

### PROTECTION DE LA RESSOURCE

- Sécurisation Ressource en eau
- Dossiers d'autorisation Ressource thermique
- Remplacement centrale énergie système
- Déferrisation
- Pérennisation de la ressource thermique
- Installation des réservoirs à pression
- Etude hydrogéologique
- Nettoyage, traitement, curage des réseaux et des bassins de relevage
- Rénovation captage
- Réparation accès source
- Nettoyage pompage/amélioration pompage

## Exemples d'investissements liés aux établissements thermaux

### EXTENSION DES THERMES

- Extension unité de soins

### RENOVATION DES THERMES

- Mise en conformité des ascenseurs
- Isolation thermique/isolation phonique
- Installation système de refroidissement
- Aménagement salle de repos
- Construction nouvel établissement thermal
- Rénovation piscine thermique
- Travaux de mise en sécurité
- Accès handicapés
- Entretien du bâtiment

### EQUIPEMENTS THERMAUX

- Douches, bains, vaporarium...

## Exemples d'investissements liés à l'établissement thermoludique

- Equipement et matériel de soins de remise en forme
- Rénovation espace bien-être
- Création d'un espace «Centre Sport Santé»
- Création d'un centre thermoludique
- Création d'un spa

## Exemples d'investissements liés à la promotion thermique

- Site internet
- Panneautage/Signalétique
- Photothèque
- Communication/Publicité
- Office de tourisme

## Exemples d'investissements liés à l'hébergement

- Mise aux normes pour classement 3 étoiles
- Aménagement Ad'Ap
- Réfection bâtiment/Entretien du bâtiment
- Réfection chambres
- Construction Résidence de tourisme 4 étoiles
- Mise aux normes ascenseurs
- Equipements hébergements
- Mise en sécurité incendie

# NOMADEIS

A WAVESTONE COMPANY

[www.nomadeis.com](http://www.nomadeis.com) – [www.wavestone.com](http://www.wavestone.com)

Cédric BAECHER  
Partner

[cedric.baecher@wavestone.com](mailto:cedric.baecher@wavestone.com)

Fanny FRECON  
Manager

[fanny.frecon@wavestone.com](mailto:fanny.frecon@wavestone.com)

Marie BAUCHET  
Consultante

[marie.bauchet@wavestone.com](mailto:marie.bauchet@wavestone.com)

Bérénice BOURGEOIS  
Consultante

[berenice.bourgeois@wavestone.com](mailto:berenice.bourgeois@wavestone.com)

Julia TEISSEYRE  
Consultante

[julia.teisseyre@wavestone.com](mailto:julia.teisseyre@wavestone.com)

Fabien CHAUSSIN  
Analyste

[fabien.chaussin@wavestone.com](mailto:fabien.chaussin@wavestone.com)

